

Bonjour Madame, Monsieur,

Voici mes observations sur le projet de construction d'un lotissement sur ma commune, Lit et Mixe .

Sachez qu'il y a en ce moment 2 autres lotissements en construction, qu'il y a 2 autres projets en construction aussi , l'un est un immeuble de 64 logements et l'autre de 54 repartis sur 6 bâtiments.

Je m'étonne que ce terrain soit soumis un PLU de 2013 ! soit 10 ans , trop vieux ! il me semble que l'état privilégie les projets de centre bourg et qu'à partir de 2035 aucune constructions de saura possible de construire en dehors.

Je constate que les élus et surtout les promoteurs ont les dents longues, Lit et Mixe est une station balnéaire, sans emploi à l'année donc ce ne sera pas les locaux qui seront intéressés mais plutôt des investisseurs pour des logements locatifs saisonniers à des prix exorbitants, encore une fois !.

Dans un document il est précisé que des logements sociaux sont prévus, mais sous quelle forme architecturale sont ils prévu ? Ainsi que dans quel secteur du lotissement vont ils être construits et par quelle population vont ils être habités étant donné qu'il n'y a pas de travail dans notre village .

Des logements pour saisonniers seraient bien plus utiles aux commerçants !!! qui ont du mal à recruter puisqu'ils ne peuvent pas loger les salariés.

Autant de logements sans vraiment avoir les infrastructures routières suffisantes, c'est déjà un cauchemard de circuler l'été et cela va s'aggraver dans peu de temps, ce souci est il à l'étude également ?

Après lecture des informations à notre disposition, il en ressort que les études environnementales ne sont pas pour ce projet non plus ...je suis contre ce lotissement, il serait plus judicieux de le faire construire dans un bassin d'emploi là où la demande est forte pour les **Landais** primo accédants.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez aux observations des habitants.

Cordialement